

## BUREAU D'AGGLOMERATION REUNION DU 26 JANVIER 2023 EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux-mille-vingt-trois, le vingt-six janvier, à quatorze heures et quinze minutes,

Le Bureau d'agglomération de Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération dûment convoqué le vingt janvier deux-mille-vingt-trois par le Président Antoine CHÉREAU, s'est réuni en session ordinaire à l'hôtel intercommunal à Montaigu-Vendée, sous la présidence de Monsieur Antoine CHÉREAU.

**Date d'affichage de la convocation :** 20 janvier 2023

**Nombre de Conseillers en exercice :** 19

**Quorum :** 10

**Étaient présents (12) :** Cécile BARREAU – Anne BOISTEAU-PAYEN – Anthony BONNET – Francis BRETON – Antoine CHÉREAU – Bernard DABRETEAU – Claude DURAND – Cécilia GRENET – Eric HERVOUET – Florent LIMOUZIN – Daniel ROUSSEAU – Franck SAVARY

**Étaient représentés (2) :** Jean-Michel BREGEON a donné pouvoir à Cécilia Grenet – Cyrille COCQUET a donné pouvoir à Florent Limouzin

**Étaient absents excusés (5) :** Lionel BOSSIS – Maëlle CHARIÉ – Béatrice CLAVIER – Damien GRASSET – Isabelle RIVIERE

**Secrétaire de séance :** Eric HERVOUET

**Assistaient également à la réunion :** Maxime LE QUELLEC, Directeur de cabinet – Louis DERVÉ, Chef de cabinet – Lyda GABORIAU, Directrice Générale Adjointe Pôle Aménagement et Environnement – Yoann GAUVRIT, Directeur Général Adjoint Pôle Moyens Généraux – Laure GILBERT, Directrice Générale Adjointe Pôle Proximité – Jean de LABARTHE, Directeur Général Adjoint Pôle Cohésion Sociale – Sophie ROBIN, Directrice Générale Adjointe Pôle Développement et Attractivité Territoriale – Nathalie VRIGNAUD, Gestionnaire des assemblées

### Délibération N°DEL20230126\_02

## **Demandes de subventions d'investissements au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) et de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) 2023**

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur Daniel Rousseau, Vice-président en charge de la Commission Finances et Moyens généraux au sein de la Communauté d'agglomération. Ce dernier informe l'assemblée que dans le cadre de la campagne annuelle de financement de l'Etat, il est proposé de solliciter des subventions au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) et de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) pour l'année 2023.

La deuxième phase de l'Hôtel d'agglomération (réhabilitation des bâtiments existants) s'inscrit dans la thématique Transition écologique du CRTE. Compte tenu du caractère structurant du projet, il est proposé de solliciter une subvention de 400 000 €, soit 10% du coût du projet.

La rénovation thermique de la piscine intercommunale de la Bretonnière s'inscrit dans la thématique Transition écologique du CRTE. Compte tenu de l'enjeu énergétique important du projet, il est proposé de solliciter une subvention de 153 000 €, soit 50% du coût du projet.

La réhabilitation de la salle de sports intercommunale de Rocheservière s'inscrit dans la thématique Cohésion du territoire du CRTE. Compte tenu de l'intérêt intercommunal du projet, il est proposé de solliciter une subvention de 375 000 €, soit 30% du coût du projet.

Vu la délibération n°DELTDMC\_22\_048 du Conseil d'agglomération en date du 28 mars 2022 portant délégations de pouvoir du Conseil d'agglomération vers le Bureau d'agglomération ;

Entendu l'exposé, et sur proposition de Monsieur le Président,  
Le bureau d'agglomération, après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,

- Autorise Monsieur le Président à solliciter auprès de l'Etat, une subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) ou de la Dotation pour le Soutien à l'Investissement Local (DSIL) pour la deuxième phase de l'Hôtel d'agglomération pour un montant de 400 000 € ;
- Autorise Monsieur le Président à solliciter auprès de l'Etat, une subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) ou de la Dotation pour le Soutien à l'Investissement Local (DSIL) pour la rénovation thermique et énergétique de la piscine intercommunale de La Bretonnière pour un montant de 153 000 € ;
- Autorise Monsieur le Président à solliciter auprès de l'Etat, une subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) ou de la Dotation pour le Soutien à l'Investissement Local (DSIL) pour la réhabilitation de la salle de sports intercommunale de Rocheservière pour un montant de 375 000 €.

Fait à Montaigu-Vendée

Signé électroniquement par : Antoine

Chereau

Date de signature : 26/01/2023

Qualité : Président de Terres de

Montaigu Communauté

d'agglomération



*Certifiée exécutoire par le Président,  
compte tenu de la réception en Préfecture  
et de sa publication.*

*La présente délibération peut faire l'objet  
d'un recours devant le Tribunal Administratif  
de Nantes (6, allée de l'île Gloriette – CS  
24111 – 44041 NANTES Cedex) dans un  
délai de deux mois à compter de sa  
publication et/ou notification*